



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 65161

Texte de la question

M Jean Ueberschlag attire l'attention de M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur l'année internationale de la famille qui sera célébrée en 1994. Il lui demande de quelle façon la France compte s'associer à cet événement et quelles sont les possibilités offertes aux mouvements familiaux pour participer à la préparation de cette année internationale de la famille.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Ueberschlag Jean](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65161

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 1992, page 5504